

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Septembre 1874.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a conféré la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. A. I. le Prince Youssef Jzzedin, fils aîné de S. M. I. le Sultan.

Plusieurs journaux français ont publié l'article suivant :

Le dernier numéro du Recueil des Annales des Ponts et chaussées vient de publier les dessins du pont viaduc qui vient d'être construit sur le torrent de la Roussa à Monaco, d'après les plans et sous la direction de M. Joseph Blanc, délégué de l'Administration des Ponts et Chaussées de France dans la Principauté de Monaco.

Cet article attribue à tort la rédaction exclusive du projet du pont sur la Roussa à M. Joseph Blanc, conducteur du chantier de construction de la route de Monaco à Menton, pour le compte de l'entrepreneur de cette route dans la Principauté. Les plans de cet ouvrage ont été dressés en 1866 et 1867 par les Ingénieurs français des Alpes-Maritimes auxquels le Gouvernement de S. A. S. le Prince avait confié ce travail. M. Joseph Blanc a été chargé en 1873, de concert avec M. l'Inspecteur des Travaux Publics de la Principauté, d'implanter cet ouvrage, dont il a dirigé la construction avec autant d'habileté que d'intelligence.

Quant au titre de *Délégué de l'Administration des Ponts et Chaussées de France* qui est donné dans cet article à M. Joseph Blanc, il n'existe pas à Monaco où l'Administration française n'a jamais eu de représentant, S. A. S. le Prince ayant Ses fonctionnaires spéciaux pour l'exécution et la surveillance des Travaux publics.

NOUVELLES LOCALES.

M. de Payan, Secrétaire Général du Gouvernement, est depuis mardi dernier de retour à Monaco qu'il avait quitté, il y a quinze jours, en vertu d'un congé.

Par suite, M. le Lieutenant Colonel de Castro a cessé de remplir les fonctions de Secrétaire Général par *intérim*.

Les expropriations nécessitées par la construction de la nouvelle Cathédrale ayant été terminées à l'amiable, les maisons acquises par l'administration vont être abattues; les travaux retardés jusqu'à ce moment pourront commencer prochainement.

Notre établissement de bains de mer est fréquenté toujours par de nombreux baigneurs. Chaque matin et chaque soir les cabines sont insuffisantes, et bien des amateurs sont obligés d'attendre leur tour, quoique l'administration, toujours vigilante, ait cependant eu soin de faire établir de nouvelles et coquettes cabines en toile.

La vogue de nos bains tient surtout à leur charmante installation et à l'excellence de notre plage dont le fond parfaitement uni et garni de sable fin est des plus agréables. Il est en effet peu d'établissements balnéaires sur tout le littoral qui puissent rivaliser avec le nôtre.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, qu'on allait faire dans le port de Monaco des essais d'un appareil ayant pour but de rendre les embarcations *inchavirables*. Ces essais ont eu lieu dimanche et ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Une embarcation que le poids d'un homme seul mettait à la bande avant la pose de l'appareil, n'a pas embarqué une seule goutte d'eau malgré les secousses imprimées par cinq hommes à tribord et à babord.

Le système est des plus simples: il se compose de patins fixés horizontalement à la quille du bateau et de deux espèces de volants placés de chaque côté du bord, volants qui offrent une résistance à l'eau lorsque le bateau se couche et empêchent l'embarcation de *capoter*.

Nous croyons que ce système, bien étudié, pourra rendre les plus utiles services. Cet appareil offre d'ailleurs un très grand avantage en ce qu'il n'est nullement embarrassant et que son installation est peu coûteuse.

Le Tribunal de simple police a prononcé pendant le mois d'août dernier les condamnations suivantes pour contraventions aux règlements de police :

Bonnetti Jean-Baptiste, cocher à Monaco, à 1 fr. d'amende pour avoir fait galoper ses chevaux;

Rolero François, cocher, à 1 fr. d'amende pour contravention relative au stationnement des voitures;

Guillot Louis, cocher, et Valentin Louis, voiturier, chacun à 1 fr. d'amende et aux frais, pour avoir fait galoper leurs chevaux;

Blancardi Louise, journalière à Monaco, à 1 fr. d'amende pour jet d'eau sale.

Nous jouissons depuis quelque temps d'une température des plus agréables; les grosses chaleurs ont disparu. Hâtons-nous de dire qu'elles n'ont pas été très-fatigantes cette année. Le thermomètre ne s'est jamais élevé très-haut, et si nous en croyons divers journaux on a beaucoup plus souffert de la chaleur dans le nord de la France que chez nous.

La radiation solaire est certainement très-vive sous notre ciel d'une pureté toujours parfaite, mais les brises de mer viennent, soir et matin, en tempérer l'effet.

Voici venir pour nous la belle saison. Bientôt les étrangers, chassés des pays du nord par les frimas, arriveront pour demander à notre climat cette température exceptionnelle dont il jouit l'hiver.

Si nous en croyons les on-dit, la saison prochaine sera des plus brillantes. De nombreux étrangers ont déjà retenu des logements sur tout le littoral. Souhaitons qu'il en soit ainsi, car l'affluence des voyageurs fait la fortune de notre contrée.

Par arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 5 septembre, le prix de la viande de boucherie a été fixé à partir du 10 septembre, ainsi qu'il suit :

BŒUF de 1 <sup>re</sup> qualité . . . . .	1 <sup>re</sup> catégorie, le kilo	1	80
» » . . . . .	2 <sup>me</sup> »	1	30
BŒUF de 2 <sup>me</sup> qualité . . . . .	1 <sup>re</sup> »	1	30
» » . . . . .	2 <sup>me</sup> »	1	10
VEAU . . . . .	1 <sup>re</sup> »	2	»
» . . . . .	2 <sup>me</sup> »	1	30
MOUTON de 1 <sup>re</sup> qualité . . . . .	1 <sup>re</sup> »	2	»
» » . . . . .	2 <sup>me</sup> »	1	30
MOUTON de 2 <sup>me</sup> qualité . . . . .	1 <sup>re</sup> »	1	30
» » . . . . .	2 <sup>me</sup> »	1	»
AGNEAU . . . . .	»	1	60
PORC . . . . .	»	2	»
BÉLIER, BREBIS, CHÈVRE: 1 <sup>re</sup> catégorie. »	»	1	10
» » » 2 <sup>me</sup> »	»	»	90

La troupe d'artistes italiens qui est déjà venue, l'an dernier, jouer le drame et la comédie dans l'ancienne salle du Casino de Monaco, a repris, depuis avant hier, le cours de ses représentations. Le public suit avec plaisir ces spectacles qui ne manquent pas d'être intéressants.

L'Administration des Postes Françaises nous prie de reproduire l'avis suivant :

Des examens pour l'admission au surnumérariat des Postes auront lieu le jeudi 15 octobre prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, Chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

On lit dans le *Petit Moniteur* :

Chaque courrier nous apporte son contingent d'informations sur l'évasion de l'ex-maréchal Bazaine

Ainsi, une à une, sont mises à néant toutes les hypothèses si savamment proposées par les amis du prisonnier.

L'entourage du condamné espérait sans doute faire expliquer par un ensemble de circonstances fortuites, non moins que par le dévouement d'un compagnon fidèle et d'une femme intrépide, un fait longuement préparé par des gens qui savaient choisir, du reste, leurs complices et leurs moyens.

Avant-hier, nous avons annoncé l'arrestation de l'ex-capitaine Doineau, sous la prévention de complicité dans l'évasion. Quel pouvait bien être le rôle joué dans cette circonstance par l'officier qui, le 12 novembre 1856, faisait assassiner et voler, dans une embuscade, les riches voyageurs de la diligence de Tlemcen.

Le voici, d'après des renseignements que nous croyons puisés de bonne source, mais que nous ne publions cependant que sous toute réserve.

L'évasion de l'ex-maréchal une fois arrêtée, on chercha un homme capable de tenter un coup de main aussi hardi que celui qui consistait à embarquer, la nuit et dans un frêle canot, un fugitif qu'on recueillerait sur les brisants défendant l'accès de l'île St-Marguerite.

On jeta les yeux sur le trop célèbre condamné du conseil de guerre d'Oran que, par une inique faiblesse l'ex-empereur avait gracié et qu'une tolérance excessive n'avait pas expulsé du territoire français.

Doineau était capable de tout faire et il avait sans doute tout à gagner à tenter cette aventure.

Il se chargea d'aller prendre Bazaine et de le conduire à bord du navire qui se trouvait sous vapeur à quelques encablures de l'île.

On sait que ce plan a réussi; mais on sait aussi dans quels minutieux détails certains narrateurs sont aussitôt entrés pour dramatiser les faits et impressionner l'opinion publique en faveur du fugitif.

Eh bien! les récits qui ont été publiés étaient rédigés à l'avance jusque dans les moindres phases de cette évasion fantastique.

A la réception d'une dépêche de Nice annonçant la réussite de l'entreprise, on devait les livrer à la publicité pour donner aussitôt le change à l'opinion et aux autorités.

Ce qui fut dit fut fait: et, Bazaine une fois à bord du *Barone-Ricasoli*, Doineau rentra à Nice.

On sait le reste.

## CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Villefranche.** — L'escadre de la Méditerranée a quitté notre rade samedi pour se rendre à Ajaccio. Pendant son séjour ici elle a donné à notre port une animation extraordinaire.

**Nice.** — On lit dans le *Phare* :

Les vendanges sont commencées dans les vignobles du Midi. Les départements provençaux, le Var particulièrement, auront une récolte des plus abondantes et qui donnera des résultats inespérés.

Aussi les détenteurs cherchent-ils à se débarrasser du stock de l'année précédente. Les cours ont beaucoup baissé, et l'on dit que, dans le Var, il se fait de nombreuses ventes au prix de 25 et même 20 fr. l'hectolitre, pris sur place.

**Antibes.** — Les instances réitérées de M. le Maire d'Antibes, pour obtenir une augmentation de garnison pour la ville, ont enfin réussi.

L'autorité militaire a prévenu ce magistrat que, dans les premiers jours du mois d'octobre, 1592 hommes du 53<sup>e</sup> de ligne, revenant d'Afrique, viendront y tenir garnison.

**Cannes.** — Samedi dernier, a eu lieu à Cannes, une expérience de natation des plus intéressantes. Un jeune homme de la ville, M.P. a parcouru en qua-

rante-cinq minutes, aller et retour, l'espace compris entre les bains de Caraveu et la bouée du Sécant. La distance parcourue est de deux mille quatre cents mètres environ.

— La saison d'hiver paraît devoir être fort bonne dit le *Courrier*. On donne le nom de bon nombre de villas qui ont été louées par avance ou par correspondance; faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour attirer parmi nous tous ces hôtes qui paraissent portés de si bonne volonté à notre égard.

Nous apprenons de source certaine que M. Thiers, après avoir séjourné quelques temps à Nice, viendrait passer ses vacances à Cannes.

Ce qui aurait surtout déterminé l'ex-président de la République à choisir notre ville pour sa nouvelle résidence serait le voisinage de son ami, M. Maure, député qui habite Grasse, comme chacun le sait.

**Marseille.** — La foire St-Lazare est ouverte, aussi le petit monde est-il dans la jubilation. Il faut constater cependant que cette pauvre foire n'est plus ce qu'elle était; elle laisse à désirer sous tous les rapports; il est même probable qu'elle finira par disparaître comme tant d'autres choses.

— Les deux frégates américaines le *Franklin* et le *Congress* qui étaient au mouillage de Villefranche depuis quelque temps, sont arrivées dans notre port vendredi dernier.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous avons annoncé, il y a quelque temps, la future création, à Beaulieu, d'une station hivernale. Une compagnie composée de capitalistes mentonnais, niçois et parisiens s'est formée dans ce but.

Le *Phare du littoral* publiait, dans son numéro de dimanche, les lignes qui suivent relatives à cette entreprise :

La Société hivernale de Beaulieu active en ce moment l'ouverture de deux grands boulevards de 12 mètres de largeur (8 de chaussée et 4 de trottoirs) dans les mussifs d'oliviers les plus voisins de la gare.

L'un part de la route nationale, à l'endroit où elle bifurque, pour descendre dans le gros du village, et se prolonge presque jusqu'au quartier de la Petite-Afrique.

L'autre, semblable au trait vertical d'un T, se détache du milieu de la voie dont nous venons de parler et va rejoindre la route nationale sur le bord de la mer, en passant sous la deuxième voûte du chemin de fer, immédiatement après la gare, du côté d'Eze. Il aura son issue juste au point central de l'anse de Beaulieu.

La semaine dernière, la Société hivernale est devenue acquéreur du terrain nécessaire pour la percée d'une voie de 12 mètres de largeur, à pans coupés, en face de la gare de Beaulieu. Cette voie ira rejoindre le grand boulevard transversal.

L'Olivier légendaire, le Gros-Olivier, le Roi des Oliviers, que toute la colonie étrangère a visité, se trouve dans les terrains acquis par la Société en question, qui doit même faire les honneurs d'un petit square à la majesté séculaire de ce colosse végétal de la contrée.

La *Revue de Nice* publiait ces jours derniers l'article suivant aussi bien pensé que bien écrit, et que nous sommes heureux de reproduire :

Il faut bien en convenir, Nice n'est point appelée à un avenir industriel et nous ne devons aspirer qu'à en faire le séjour industriel d'attraction par excellence. Quelles sont, en effet, les ressources de la localité au point de vue des grandes industries? Quelles sont les conditions particulières qui appellent les spéculateurs et les grands établissements? Il n'y en a aucune.

D'autre part, si nous voulons voir affluer, de toutes les parties du monde, les étrangers qui apportent la richesse dans la contrée, nous devons en éloigner tout ce qui peut troubler leur quiétude, tout ce qui peut rendre moins agréable le séjour de notre ville.

Depuis bientôt vingt ans nous entendons dire que l'on construit trop à Nice, que les étrangers ne suffiront bientôt plus à peupler les habitations qu'on leur destine et, tous les ans, le nombre des visiteurs va s'accroissant. La raison de cette prospérité est toute simple, c'est que Nice est de plus en plus connue et que ceux qui ont pu apprécier la douceur de son climat et les avantages que procure le séjour en cette ville pendant l'hiver, éprouvent presque toujours le désir

d'y venir et même de s'y fixer.

Maintenant que les communications sont devenues faciles, on comprend mieux que jamais ces migrations partielles qui font que les populations diminuent en certains points et s'accroissent sur d'autres.

La famille jouissant d'une certaine aisance qui, par suite de malheurs, à cause de la santé d'un de ses membres ou par simple recherche du bien-être se décide à quitter le pays qu'elle habite, examine, avant toute chose, les conditions dans lesquelles doit se présenter, pour la satisfaire, le nouveau séjour qu'elle va choisir.

Supposons quelqu'un de riche qui a voyagé et qui a pu, par lui-même, apprécier les avantages et les désagréments de toutes les stations en vogue. Quel est, en supposant que des intérêts particuliers ou des affections ne le fixent nulle part, le lieu de la terre qu'il choisira pour s'y fixer. Quelles sont les conditions qu'il exigera de sa résidence?

Il est bien évident qu'il n'aura nulle envie d'aller s'établir dans un centre industriel, qu'il fuira le bruit, la fumée, le tohu-bohu des fabriques et des chantiers. Il recherchera le climat le plus doux, le pays aux belles perspectives, à la végétation luxuriante; si ce pays peut réunir et la vue des montagnes et celle de la mer, si l'on y trouve les fruits du nord de l'Europe à côté de ceux des tropiques, s'il est habité par une population intelligente et aux mœurs hospitalières, si c'est le lieu de la terre où la température est la plus égale, que lui manque-t-il encore? — Les relations du monde, les satisfactions artistiques? mais plus nous allons, plus les relations mondaines deviennent agréables à Nice, plus il y a de fêtes et de distractions, tout le *high life* de l'Europe s'y est donné rendez-vous. Quant aux satisfactions artistiques, il est peu de villes de province où l'on trouve autant de théâtres, où il se donne autant de concerts; nous ne sommes en arrière que sur un seul point, celui des arts plastiques, et cette lacune ne peut manquer d'être promptement comblée par la création d'un musée.

Que manque-t-il donc à Nice pour devenir la résidence la plus recherchée des étrangers?

Si, à ces avantages inappréciables du calme, de la quiétude vous allez substituer le tapage et les inconvénients des centres industriels, vous aurez prononcé l'arrêt de ruine de la contrée.

Dans un temps très-rapproché, notre campagne sera entièrement couverte d'habitations de luxe; plus Nice sera connue plus il y viendra de nouveaux habitants. On se résigne difficilement à vivre dans un climat meurtrier quand on peut se fixer dans un véritable Eden. — Tout l'avenir du pays est dans son climat, dans sa situation pittoresque, dans sa belle et luxuriante nature. Ne le sacrifions donc pas aux spéculations problématiques et à des avantages douteux tels que ceux que pourraient produire quelques ventes de bois, de cordages ou de toiles tirés du dehors et la dépense d'auberge de quelques centaines d'ouvriers étrangers à la localité.

F. BRUN.

On lit dans l'*Union du Midi* :

M. Drouyen de Lhuis, président, dans le Calvados, à la distribution des prix d'une école des sœurs de la Providence, a donné dans les termes les plus aimables, de grands enseignements.

Avez-vous bien compris, a-t-il dit, le sens des mots inscrits au frontispice de la maison qui abrite votre jeunesse : *Congrégation des sœurs de la Providence, maison d'Education et de travail*? Pesez bien ici toutes les expressions, car chacune d'elles a sa valeur; ce titre contient le programme de cet établissement et l'histoire de la vie humaine.

« *Les Sœurs.* — Ces bonnes religieuses auraient pu prendre le nom de maitresses; mais il implique l'autorité et le commandement; elles ont préféré celui de Sœurs, qui rappelle l'idée de la famille et signifie affection et tendresse.

« *La Providence.* — Savez-vous, mes enfants, ce qu'est la Providence? C'est cette main tutélaire, cachée dans le nuage, qui tient et guide vos pas; c'est cet œil toujours ouvert qui veille sur vous du haut des cieux et prévoit vos besoins pour les satisfaire, vos périls pour les écarter, vos erreurs pour les réparer.

« *L'Education.* — C'est la culture de l'âme; c'est, pour le domaine moral, ce qu'est la greffe à nos vergers.

« *Le Travail.* — C'est la première loi imposée à l'homme par le Créateur, comme punition de sa faute, mais aussi comme réhabilitation; c'est la sauvegarde de la pureté, car il donne les moyens de pourvoir honnêtement aux nécessités de la vie. Le travail ne procure pas seulement un bénéfice matériel, il est souvent aussi un titre d'honneur; vous en avez fait vous mé-

mes l'expérience: n'est-ce pas aux ouvrières de Bayeux qu'à été décerné le grand prix de dentelles à l'exposition de Vienne?

Aujourd'hui, mes enfants, vos jours s'écoulent paisiblement sous l'ombre hospitalière du toit paternel et de l'école; mais le moment viendra où vous aurez à subir les rudes épreuves de la vie; des pièges seront tendus sous vos pas, et, comme dit l'Écriture, l'esprit du mal rôdera autour de vous, semblable à un loup dévorant qui cherche sa proie. Vous aurez pour le combattre deux armes souveraines, dont vos bonnes sœurs vous enseignent l'usage: le rosaire et l'aiguille.

« Nous sommes ici voisins de la mer. Avez-vous vu ce qui arrive à la veille d'une tempête? Les barques des pêcheurs reposent dans le port, doucement bercées par le flot captif. Mais lorsqu'elles sont appelées vers la haute mer, souvent, sur le soir, l'air fraîchit, la vague s'agite, l'orage éclate, le gouffre écume et s'entr'ouvre. Que fait alors le nautonnier? Il lève son regard vers l'étoile polaire qui doit guider sa marche et met résolument la main aux cordages.

« Vous ferez de même, mes chers enfants, lorsque vous aurez à traverser les orages de la vie. Votre étoile est celle de Marie; vos cordages les fils légers qui servent à tisser vos dentelles. Avec ce double secours: la foi et le travail, votre barque, je vous en donne l'assurance, saura toujours retrouver le port.

COURRIER DE PARIS

Je suis surpris autant que charmé d'apprendre que notre Parlement compte autant d'amants de la Muse, pour parler le langage convenable. Où diable la poésie va-t-elle se nicher? Rien n'est plus vrai pourtant. Un fureteur malicieux a fait une série de découvertes qui intéressent tout le monde, et où la politique n'a rien à voir. Il publie dans le *Gaulois* le résultat de ses recherches, dont quelques-unes ne laissent pas que d'être piquantes. Dans le catalogue des œuvres de nos honorables, on trouve ainsi, comme je vous le disais, plus d'une élucubration poétique, des sonnets, des élégies, des odes, des églogues, et même de petits vers fripons, tendres et langoureux. Eh bien? où est le mal? on peut bien caresser la Muse à ses heures, et la poésie n'a jamais été mise à la porte de la République que dans les théories de *Platon*. C'est égal, si nos députés un beau jour, allaient se mettre à reprendre leurs lyres du bon jeune temps et à parler en vers, la tribune n'aurait jamais été à pareille fête. Chacun prendrait le mètre et le rythme qui conviendraient à son genre d'éloquence; tel chanterait une suite de strophes lyriques à la cadence harmonieuse, tel se contenterait du grave et monotone Alexandrin, celui-ci choisirait le vers de Voltaire, le vers de dix pieds fait pour les récits simples et rapides, celui-là envelopperait son argumentation du vêtement de l'apologue à la façon du bon La Fontaine. Ce serait le véritable tournoi poétique rêvé par M. Gagne. Je crains bien que nous n'assistions jamais à un si joyeux spectacle; il nous faut nous contenter de la comédie que nous donne le livre et relire dans un fauteuil, ainsi que l'entendait Musset, les plaisants volumes de vers de nos représentants descendus du Parnasse.

Je me suis acquitté bien volontiers de ma dette envers les *Mormons à Paris*, que je n'avais pu voir, le premier soir, et j'ai ri de bon cœur au spectacle de cette fantaisie très-libre de MM. Louis Leroy et Delacour. Malheureusement le public qui veut une pièce en quatre actes et ne se contente pas seulement de l'esprit de mots et de l'invraisemblance voulue de situations, trouve que la gaieté ne se soutient pas tout le long de la pièce. Il est certain que le premier acte rend difficile, il est charmant d'un bout à l'autre, le second est tout-à-fait amusant aussi, les deux derniers sont moins bons mais les auteurs ont bien des excuses à mes yeux. D'ailleurs ces sortes de pièces qui procèdent toutes plus ou moins du *chapeau de paille d'Italie* deviennent aujourd'hui très-difficiles à faire; le parterre est prévenu, il connaît tous les effets et prévoit la marche de l'intrigue. Je crois donc qu'il faut s'en prendre au genre lui-même que les auteurs feront bien par conséquent de laisser dormir un peu.

La troupe des Variétés est gaie et joue rondement la pièce nouvelle, si bien que je défie de ne pas rire. Baron est superbe en roi des ganaches. Léonce et Grenier sont très-drôles aussi, et M<sup>lle</sup> Berthe Legrand devient comédienne. Tout est pour le mieux.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Le docteur anglais Hooker, dit la *Liberté*, a fait des expériences extrêmement curieuses sur plusieurs plantes. Il a constaté que la feuille de la *dionée*, par exemple, éprouve toutes les contractions d'un estomac d'animal l'orsqu'on lui présente une mouche. Les phénomènes de succion et d'absorption sont absolument identiques. Lorsqu'une mouche se pose sur une feuille de *dionée*, celle-ci se ferme aussitôt et ne s'entrouvre de nouveau qu'après avoir enlevé toute la substance humide et nutritive de sa victime. Le docteur Hooker ayant placé un morceau de bœuf sur une feuille de cette plante, le même fait se reproduisit. Il parvint ainsi à engraisser la feuille et la plante. Mais elle déteste le fromage, qui pour elle est un véritable poison; on la voit alors s'incliner, puis se dessécher. Les substances minérales la laissent insensible.

La Compagnie du Nord vient d'adopter pour ses lignes une innovation qui consiste dans l'inscription sur les appareils de signaux à vue et à entente de l'explication des manœuvres incombant à l'employé chargé de les faire fonctionner.

Ainsi, tel levier d'aiguille porte ces mots:

Renvoyer au poste n°...

Telle manivelle de télégraphe contient cet avertissement.

Doit sonner... minutes.

Enfin, au-dessous des disques qui précèdent les points de bifurcation, on a posé de véritables tableaux sur lesquels sont indiqués les numéros des voies correspondantes. Or, comme chaque mécanicien porte sur lui une feuille indiquant les voies qu'il doit prendre, le danger des bifurcations de gares paraît à peu près conjuré désormais.

M. le docteur Déclat, dans une lettre qu'il adresse au directeur du *Journal des Campagnes*, lui demande de le laisser apprendre à ses lecteurs qu'il existe une substance plus active que l'acide phénique contre la piqûre des insectes et même contre la morsure des chiens enragés, c'est le phénate d'ammoniaque, c'est-à-dire l'association de l'acide phénique et de l'alcali. L'introduction dans la piqûre ou morsure d'une faible quantité de ce mélange, met à l'abri à peu près certain, de toute complication. Toutes les personnes habitant la campagne, ajoute M. le docteur Déclat, devraient toujours avoir, sinon dans leurs poches, au moins dans leurs maisons, un flacon d'ammoniaque, dont l'utilité est incontestable.

L'idée d'établir une nouvelle communication extra-nationale entre la France et l'Angleterre fait de très rapides progrès des deux côtés du détroit. Si, d'une part, on cherche en France à découvrir la possibilité de creuser un tunnel sous la Manche, ce qui ne paraît pas facile; d'autre part, en Angleterre, l'attention publique s'arrête particulièrement au système d'enrochement proposé entre Douvres et Calais, pour la pose d'une voie ferrée. La mer, à cet endroit, n'a que 60 mètres ou 180 pieds de profondeur au plus.

Des travaux de même nature exécutés depuis des années sur différents points du détroit ont triomphé des tempêtes les plus violentes.

Dans ces conditions, l'épouvante que tout d'abord on ressent de l'action de la mer disparaît et il ne semble plus impossible d'établir un chemin de fer au-dessus des eaux reliant le réseau immense des chemins de fer du reste de l'Europe.

Le capitaine américain Manning vient de découvrir sur les confins du Colorado et du Nouveau-Mexique une bourgade de 2,000 habitants de race astèque pure, qui ont conservé intactes les coutumes et la civilisation qui régnaient au Mexique lors de la conquête par Fernand Cortez. Ils attendent avec une foi inébranlable le retour de Montezuma, comme les Bretons du moyen âge attendaient celui du roi Arthur. Leur gouvernement est, dit le *Dever News*, un journal de Colorado, une espèce de république conservatrice. Ils se servent encore pour l'écriture de cordelettes à nœuds, ce qui permettra de déchiffrer les anciens documents mexicains qui faisaient le désespoir des archéologues. Leurs cérémonies religieuses sont très pompeuses; ils croient à l'immortalité de l'âme. Les femmes sont l'objet d'un grand respect.

BIBLIOGRAPHIE

*Babylas*, par Louis Jourdan, de Miramas. Dentu, éditeur, Paris.

Cet ouvrage n'est autre que l'auto-biographie d'un enfant du siècle. Etude sérieuse des mœurs du jour, elle nous montre, telle qu'elle est, la vie de l'homme en nos temps difficiles.

La partie publiée par l'auteur n'a trait qu'à la jeunesse du héros qu'il met en scène; plus tard, viendra celle relative à son âge mûr et à sa vieillesse.

Ce qui vient de paraître est écrit avec infiniment de charme et de justesse et est conduit très-habilement. Le récit se termine à l'arrestation de *Babylas* comme homme politique. Car il y a aussi un peu de politique dans l'ouvrage. *Babylas* est, en somme, un roman de mœurs très-recommandable.

Nous signalerons la partie qui a trait à la jeunesse et aux premières sensations du héros, comme écrite d'une façon remarquable. Il y a là des pages empreintes d'une très-grande poésie, notamment celles qui ont trait à la mort de Madame *Babylas*, mère du personnage mis en scène.

Pour nous résumer, nous dirons que M. Louis Jourdan a fait là une œuvre excellente à plus d'un point de vue, mais surtout à celui de la moralité. Il nous faudrait beaucoup de livres pensés et écrits dans ce sens.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 31 Août au 6 Septembre 1874.

NEWCASTLE. brick. *Coldsbream*, anglais, c. Francis Welliés houille.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sable.  
 NICE. b. *Trois Frères*, italien, c. Ginocchio, oignons.  
 ID. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sable.  
 CETTE. brick-g. *le Zéphir*, id. c. Fornari, vin.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.  
 ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
 MENTON. b. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, sur lest.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sable.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
 ID. b. *le Var*, id. c. Martin, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.

Départs du 31 Août au 6 Septembre 1874

GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sur l.  
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 MENTON. brick-g. *le Zéphir*, id. c. Fornari, vin.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sur lest.  
 ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
 MENTON. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, fûts vides.  
 FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, débris de fer.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, s. l.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
 ID. b. *le Var*, id. c. Martin, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée*:

Chasse à tir. Ouverture de la chasse du perdreau. — Pêche à la ligne au pont de Charenton. — Les armes de chasse. — Mon premier canard. — Les derniers péchés du chevalier de Vaucelas. — La chasse sur les côtes de l'Aunis. — La ménagerie de M<sup>lle</sup> Marie d'A... — Acclimatation et zoologie. — Echos.

En vente à l'imprimerie du Journal:

MONACO-GUIDE

RENFERMANT

tous les renseignements utiles aux Étrangers.

Prix: 2 Francs.



**LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,**  
En face l'hôtel de la Condamine  
Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

A VENDRE OU A LOUER

**JOLIE VILLA**

Très-richelement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.  
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

**HORLOGERIE BIJOUTERIE**

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 40,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

**AGENCE DE LOCATION**

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

**SERRES**

et Bâches en fer

COMTE Fils, fabricant

à Saint-Just-les-Marseille.

NORIAS ET GRILLES EN FER FORGÉ

**Hôtel-Restaurant de Strasbourg**

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE-ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	473	475	477	481	479	487	501
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.								
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	soir.	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 05	3 04	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 26	1 40	3 04	7 16	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 05	10 04	12 23	2 31	4 02	8 14	soir.
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 16	»	12 8	2 45	4 36	8 24	6 54
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	»	1 01	2 57	4 50	8 37	7 05
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45	»	1 19	» »	5 09	8 52	7 20
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 03	»	1 35	3 23	5 25	9 07	7 34
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 08	»	1 41	3 29	5 31	9 13	7 40
19	2 45	1 85	1 30	Menton, heure de Paris.	9 33	»	2 10	3 50	5 56	9 32	7 58
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille	10 45	»	4 07	5 58	6 16	soir.	soir.
				Gènes, heure de Rome.	6 05	»	10 20	11 10	soir.		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	473	475	477	481	479	487	501
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				mat.	mat.	soir.	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.			8 13	»	12 15	soir.	1 05 4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton			8 38	11 01	12 40	4 15	7 37 10 15
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo			8 57	11 21	12 58	4 48	8 00 11 03
7	» 85	» 65	» 45	Monaco			9 05	11 33	1 04	4 54	8 07 11 10
9	1 10	» 80	» 60	Eze			9 19	11 47	1 18	5 08	8 21
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu			9 27	11 55	»	5 16	8 29
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer			9 42	12 02	1 30	5 23	8 39 11 33
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée			9 55	12 15	1 43	5 36	8 52 11 46
173	21 30	16 »	11 70	Villefranche-sur-Mer } départ	6 08	10 15	12 33	2 08	5 50	9 08	soir.
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	11 28	1 43	3 15	6 47	10 04	
				Toulon	12 04	4 12	7 30	7 20	soir.	soir.	
				Marseille	3 45	6 25	10 35	9 4			

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**Location & vente de Pianos**

S'adresser à l'hôtel de la Condamine à la Condamine.

**TAVERNE ALSACIENNE**

tenue par JAMBOIS, à la Condamine.  
Glace vive à 40 cent. le kilo.

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

En vente à l'Imprimerie du Journal, rue de Lorraine, 13 :  
**MONACO-GUIDE**  
illustré d'une Carte de la Principauté.  
Prix : 2 francs.  
**UNE VISITE A MONACO**  
du même auteur.  
Prix : 1 fr. — Par la poste, 1 fr. 20.